

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2017

Publication : 31/01/2017

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****REUNION DU 19 JANVIER 2017****DECISION****Numéro 17 - 01 - 001****Décision 1 : L'avenant n° 1 au marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire.**

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 7 décembre 2016 s'est réuni le 19 janvier 2017 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

*Étaient présents* : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

*Était excusé* : Claude Giraud (Vice-président)

**Exposé du rapport effectué par le Président :**

Cet avenant n°1 a pour objet de prendre en compte les prestations de nettoyage des nouveaux locaux créés à l'occasion des travaux de réaménagement du CDIS (centre de traitement de l'alerte, future salle de sport et vestiaires associés).

Le montant global de ces modifications représente une plus-value de 657, 23 euros HT par mois, soit 7 886, 76 euros HT par an, ce qui représente une augmentation de 11,41 % du montant minimum annuel du marché qui passe de 69 121, 14 euros HT à 77 007, 90 euros HT.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 19 janvier 2017 afin d'examiner ce dossier.

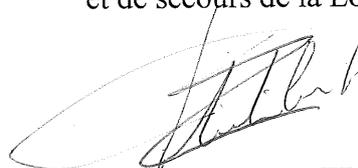
**Vu le rapport présenté par le Président,  
le Bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :**

Le Bureau du Conseil d'administration approuve le projet d'avenant n° 1 au marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire et autorise le Président à signer le document ci-joint.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du Conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie  
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170119-17-01-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2017

Publication : 31/01/2017